

# *SUD FPA vous informe*



18/01/2018

## *Info du CRE NPDC de Janvier 2018 à Lomme*

En ouverture de séance, le Directeur Régional nous a présenté ses vœux pour l'année 2018. Il a précisé que l'année sera difficile en terme de budget mais aussi par rapport au contexte national avec la Réforme de la Formation Professionnelle qui est en cours.

1. **RECRUTEMENTS** : Le départ du DRH a été annoncé pour fin mars. Il sera remplacé par Mme Christine MARTOGRIO, originaire du monde des Centres d'appels.

Dans la rubrique « mouvement du personnel », nous accueillerons également Mme Virginie MORET en tant Responsable administratif et financier pour remplacer Mme Lucie DESFONTAINES qui, pour rappel, a démissionné en décembre.

2. **NOEL 2017** : Pour le cadeau de Noël des enfants de moins de 16 ans, le trésorier a confirmé que les cartes « CADEAU » seront distribuées aux correspondants ASC à la fin du mois de janvier.

***Vous pourrez enfin démonter votre sapin (ou ce qu'il en reste) début février !!!***

3. **EPIC** : Dans le cadre de la transformation juridique de l'AFPA, le DR nous confirme que tout le personnel transféré a reçu un mail le 19 décembre 2017 l'informant de son affectation dans l'une ou l'autre des filiales.

Le manque d'anticipation de la Direction sur le basculement des salariés vers les filiales génère des problèmes dans les systèmes d'informations (SIRC, SIRH et Ulysse) :

- Pas de modèle informatique pour le conventionnement avec les entreprises, il faut donc faire le travail sous Word. Une belle surcharge d'activité en perspective car, quand les systèmes d'informations seront enfin opérationnels ..., il faudra recommencer le travail dans SIRC.
- Problèmes également dans le système de validation des frais de déplacement ainsi que des congés. Un exemple, certains hiérarchiques ne peuvent plus valider les congés, car les nouveaux liens ne sont pas créés.

**On ne remerciera pas la Direction Générale, ni la Direction Régionale pour ne pas avoir su anticiper ces situations.**

Le DR nous a déclaré qu'il était le Responsable de l'EPIC et de ses filiales pour la région des Hauts de France. Il a donc la signature pour l'ensemble.

Pour toutes autres informations : [www.sudfpa.net](http://www.sudfpa.net)

# SUD FPA vous informe



18/01/2018

4. **BUDGET 2018 & ACTIVITES** : Indépendamment des incertitudes, la Directrice Générale souhaitait avoir un budget socle pour l'année 2018 afin de pouvoir faire des arbitrages.

Le budget Hauts de France est en forte baisse pour cette année : moins 15 millions d'euros rien que pour le financement accès à l'emploi par rapport à l'année 2017 (69 256 K€ contre 84 859 K€ en 2017).

A ce jour, nous ne connaissons pas les secteurs concernés par cette baisse d'activité.

Le DR est toutefois optimiste sur le bon de commande du Conseil Régional pour la phase 2 qui débutera au mois de mars. Le DR attend la confirmation de la commande d'ici la fin du mois de janvier. Il pense également que le Plan Investissement Compétences (PIC) permettra de nous donner de l'activité. A quelle hauteur ???

5. **PLAN REGIONAL DE FORMATION** : Le budget prévisionnel est de 127 000 € dont 5000€ pour le CPF (Compte Personnel de Formation). Le DR nous informe qu'il souhaiterait que les formateurs volontaires fassent valider le premier CCP du titre FPA (Formateur Professionnel des Adultes) par la voie de la VAE.

*Pour SUD, nous pensons que la Direction va fortement inciter les formateurs qui n'ont pas d'activité à s'inscrire dans cette démarche de VAE.*

*Nous vous rappelons que les heures de votre CPF ne peuvent être utilisées sans votre accord.*

6. **PONTS 2018 & CONGES D'ETE** :

- Ponts récupérables : lundi 30 avril, mercredi 09 mai et vendredi 02 novembre
- Pont non récupérable : vendredi 11 mai

A noter la particularité de la semaine du 07 au 11 mai avec la fête de l'Armistice, l'Ascension et deux ponts (dont 1 récupérable).

Contrairement à la demande de la Direction, SUD rappelle à l'ensemble du personnel que nos accords d'entreprise ne prévoient pas de période haute ou basse pour la prise des congés payés et en aucun cas nous ne sommes obligés de poser 4 semaines consécutives de congés payés durant l'été.

***Nous profitons de ce premier compte rendu de l'année 2018 pour vous souhaiter une bonne année et une bonne santé ainsi qu'à votre famille.***

Jean-Marc GODGENGER	<a href="mailto:jean-marc.godgenger@sfr.fr">jean-marc.godgenger@sfr.fr</a>	06.24.64.92.96
Alain KAZMIERCZAK	<a href="mailto:alain.kazmierczak@afpa.fr">alain.kazmierczak@afpa.fr</a>	06.08.45.59.85
Pierre TAILAME	<a href="mailto:pierre.afpa@laposte.net">pierre.afpa@laposte.net</a>	06.08.41.42.61

Pour toutes autres informations : [www.sudfpa.net](http://www.sudfpa.net)